FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DES CONDUCTEURS DE VÉHICULES DE PROTECTION

Public
- Conducteur de véhicule de protection en activité

Prérequis
- Exercer une activité de conducteur de véhicule de protection
- Être titulaire du permis de conduire de la catégorie B libéré du délai probatoire prévu à l'article L. 223-1 du code de la route
- Justifier de la régularité de sa situation au regard de la formation initiale de véhicule de protection (FIP)

Modalités d'admission
- Aucune en dehors des prérequis.

Durée
- 7 heures

Effectif
- Maximum réglementaire : 15 participants

Modalités et méthodes pédagogiques
- Présentiel
- Alternance de séances de face à face, individualisation, activités en autonomie, simulation, ludo-pédagogie, …

Qualité des formateurs
- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis
- Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter
www.aftral.com
0809 908 908

Objectifs généraux
- *"Améliorer ses pratiques et actualiser ses connaissances en matière de réglementations et règles applicables au transport exceptionnel et à l'accompagnement de ce transport."*

(Arrêté du 2 mai 2011)

Les plus de la formation
- Des moyens matériels performants et innovants
- Une formation active et inter active avec des cas pratiques
- Remise d'une documentation complète et ciblée

Mode d'évaluation des acquis
- Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, …
- Evaluation finale : Test d'auto-évaluation proposé au stagiaire et évaluation des acquis du stage effectuée et commentée avec le stagiaire

Validation
- Attestation de formation
- Sans niveau spécifique
- Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- Equivalences, passerelles, débouchés : h
- C
- Code Certif Info : 113262

Objectifs généraux

Agrément
- DREAL

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	**Identifier les objectifs et étapes de la formation**	/
▪ Vérification du respect des prérequis ▪ Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels ▪ Présentation de la formation ▪ Modalités pratiques ▪ Tour de table		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	**Constater les points forts et les points à améliorer de ses connaissances**	**0 h 45**
▪ Evaluation initiale des stagiaires ▪ Echange sur les pratiques d'expériences et auto-évaluation		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	**Appliquer la réglementation lors de l'accompagnement d'un transport exceptionnel**	**3 h 00**
Réglementation spécifique ▪ Définitions relatives aux transports exceptionnels ▪ Classification des convois ▪ Caractéristiques techniques réglementaires ▪ Différentes autorisations ▪ Déclaration préalable – récépissé attestant de son dépôt ▪ Réglementation applicable aux véhicules d'accompagnement : type de véhicule, couleur, éclairage, signalisation ▪ Rôles, compétence et limites de l'accompagnateur ▪ Responsabilités et recours en cas d'accident ***Conditions générales de circulation*** ▪ Facilités de circulation en faveur des transports exceptionnels ▪ Interdictions générales de circulation ▪ Circulation sur autoroute ▪ Franchissement des passages à niveau et des ouvrages d'art ▪ Accompagnement des convois : véhicules de protection et véhicules de guidage ▪ Vitesses autorisées ▪ Eclairage et la signalisation du convoi ***Dispositions concernant les véhicules*** ▪ Différents types de transports spécifiques		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	**Assurer la sécurité de son déplacement et celle des autres usagers en toutes circonstances**	**3 h 00**

	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
Règles de circulation spécifiques aux poids lourds ▪ Signalisation routière spécifique concernant les poids lourds ▪ Règles générales appliquées aux poids lourds ▪ Spécificité des autres usagers ***Accidents et incidents*** ▪ Principaux types d'accident et d'incident impliquant les poids lourds et les transports exceptionnels ▪ Actions de prévention et les mesures à prendre en cas d'accident ou d'incident ***Sécurité autour du convoi*** ▪ Sécurité en circulation et à l'arrêt ▪ Guidage (angles morts, communication par gestes...) ▪ Différents types de matériels dédiés aux transports exceptionnels, leurs particularités ▪ Ergonomie au poste de conduite ▪ Utilisation des protections individuelles et des dispositifs de signalisation ▪ Démontage et remontage des panneaux amovibles ***Forme physique du conducteur en situation de conduite*** ▪ Forme et l'efficacité ▪ Fatigue ▪ Alcool, les stupéfiants, les médicaments ▪ Hypovigilance	Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
5	**Evaluer les acquis de la formation**	**0 h 15**

	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
▪ Test d'auto-évaluation	Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
6	**Bilan et synthèse de la formation**	**/**

	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
▪ Bilan ▪ Synthèse ▪ Evaluation de satisfaction	Salle équipée d'un ensemble multimédia

L'utilisation du genre masculin dans le texte permet de l'alléger mais ne peut être perçue comme de la discrimination en référence à la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes.